



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **l'Administration des Ponts et Chaussées, Division des Ateliers Centraux**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une nacelle Marque PALFINGER, type P 220 BK, n° de construction 212211158 à Bertrange.

Bertrange, le 25 juillet 2022



Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une nacelle à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 25 juillet 2022.



Bertrange, le 25 juillet 2022

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire